

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

46

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 juin 2013



### MAIRIE DE DIJON

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. EL HASSOUNI - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme FAVIER - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE

**Membres excusés** : Mme TENENBAUM (pouvoir M.MILLOT) - M. MASSON (pouvoir Mme MODDE) - M. GRANDGUILLAUME (pouvoir M. PRIBETICH)

**Membres absents** : M. BOURGUIGNAT - M. OUAZANA

### OBJET

#### DE LA DELIBERATION

**Accueil d'une étape du Kids Fitdays le 9 juillet 2013 à Dijon - Attribution de subvention - Convention à conclure entre la Ville et l'association Tigre**

Madame Maslouhi, au nom des commissions des sports et de la jeunesse, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Kids Fitdays est organisé sous l'égide de l'association Tigre agréée par le Ministère en charge de la Jeunesse et des Sports et affiliée à la Fédération Française de Triathlon. Il se déroule dans plusieurs villes étapes en France et participe au développement de la pratique sportive chez les jeunes.

Une étape peut être accueillie à Dijon le 9 juillet 2013 à destination d'environ cinq cents enfants de cinq à douze ans. La Ville bénéficiera le cas échéant de droits de communication et pourra s'identifier

comme « ville étape du Kids FitDays». Accessible au public gratuitement et ouverte aux accueils de loisirs dijonnais, cette manifestation pourra avoir lieu au parc de la Colombière.

Pour l'accueil de cet événement sportif, la Ville s'engage à verser une contribution financière de 3 700 € et à fournir un certain nombre de prestations matérielles. Ces dispositions sont contractualisées dans le cadre d'une convention de partenariat à conclure entre la Ville et l'organisateur, dont le projet est annexé au rapport.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des sports et de la jeunesse, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider l'accueil par la Ville de l'étape du circuit de triathlon Kids Fitdays du 9 juillet 2013 ;
- 2 - décider l'octroi d'une subvention de 3 700 € à l'association Tigre pour l'organisation de cette manifestation ;
- 3 - approuver le projet de convention de partenariat à conclure entre la Ville et l'association, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- 4 - m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**